

26 nov 2015 -11:15

Appartient à Conseil des ministres du 27 novembre 2015

Participation d'un policier belge à la mission DCAF à Tunis

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation de la police intégrée à la mission "Democratic Control of Armed Forces" (DCAF) à Tunis.

DCAF est une fondation internationale créée en 2000 à l'initiative de la Suisse, comme étant le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées. Il contribue à l'amélioration de la gouvernance du secteur sécurité. Soixante-deux pays en sont membres, dont la Belgique depuis 2004.

Les récents attentats en Tunisie rappellent l'urgence de la nécessité de réforme du secteur de sécurité local. Au stade actuel, les autorités tunisiennes ne disposent pas de l'expertise propre pour développer une stratégie nationale de réforme du secteur de sécurité, ni pour définir les priorités en la matière. Soucieuse de préserver sa souveraineté, la Tunisie donne la préférence à une fondation internationale telle que DCAF pour développer la réforme de son secteur de sécurité.

Afin d'appuyer le chargé de mission DCAF à Tunis et de renforcer son équipe, la Belgique est en mesure de détacher un policier fédéral en tant que gestionnaire de projet "Réforme de la police", pour une période initiale de douze mois, éventuellement renouvelable. La participation de la Belgique à DCAF constitue également une opportunité pour réactiver des contacts tunisiens et redynamiser un partenariat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>